

Les assises de l'administration de la justice ont eu lieu à la faculté de droit Julie-Victoire Daubié de l'Université Lumière Lyon 2

15 avril 2022

Le 4 avril 2022, les **premières assises de l'administration de la justice** se sont déroulées à l'Université sous la direction scientifique de Cathie-Sophie Pinat, maître de conférences de la faculté de droit Julie-Victoire Daubié et de Nathan Jourdain, doctorant. L'évènement, inscrit à la formation continue de l'ENG (école nationale des greffes) et de l'ENM (école nationale de la magistrature) a rencontré un fort succès au sein de la profession qui est venue nombreuse.

Depuis plusieurs décennies, les politiques publiques s'emploient à rendre plus performante l'administration de l'institution judiciaire, dans l'objectif d'offrir aux justiciables une décision de justice exécutoire dans des délais raisonnables. Il en résulte **une transformation rapide et profonde du métier de magistrat.e** qui interroge et parfois inquiète dans un contexte connu de déficit structurel de personnel statutaire.

Quelques semaines avant que les travaux du Comité des États généraux de la justice ne soient rendus publics, les intervenant.es et l'auditoire ont pu discuter de **plusieurs pistes pour améliorer le fonctionnement de l'institution** : la recherche d'une grande autonomie budgétaire, l'introduction de critères d'évaluation davantage tournés vers la qualité, la prise en compte de fonctions juridictionnelles de haute technicité comme facteur de promotion dans la carrière, la possibilité de valoriser des initiatives locales efficaces pour améliorer l'organisation des services tout en garantissant le bien-être des personnels etc.

Les contributions seront publiées dans le numéro 184 de la **Revue française d'administration publique** intitulé « Les mutations de l'administration de l'institution judiciaire ».

L'engouement suscité par l'évènement et les questions laissées en suspens invitent au demeurant à reconduire l'expérience prochainement.

Parmi les intervenant.es, figuraient :

- des **haut.es magistrat.es** : François Mollins, procureur général de la Cour de cassation, Régis Vanhasbrouck, Premier président de la Cour d'appel de Lyon, Pascale Vernay, Première présidente de la Cour d'appel de Grenoble et Dominique Lottin, ancienne membre du Conseil constitutionnel, doyenne des enseignements du pôle administration de la justice à l'École nationale de la magistrature (ENM).
- des chef.fes de juridictions, dont Catherine Grosjean, présidente du tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand, Jérôme Bourrier, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Bayonne, Éric Maillaud, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand, ont également pu faire part de leurs expériences.
- Véronique Court, directrice de l'ENG, est revenue sur son expérience de pilotage des budgets opérationnels de programme (BOP) de masse salariale.
- Des universitaires s'étant associé.es au projet, dont Hélène Pauliat, Caroline Expert-Foulquier, Michel Guillot, Loïc Cadiet et Christophe Jamin ;
- et des chercheur.es du CNRS, dont Mme Evelyne Serverin et Mme Cécile Vigour.

Contact presse

Sandrine Barberino | Chargée des relations presse | s.barberino@univ-lyon2.fr | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06
Hélène Turlan | Directrice de la communication | helene.turlan1@univ-lyon2.fr | 04 78 69 71 50 | 06 81 77 87 68